



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture  
et du Développement rural

Administration luxembourgeoise vétérinaire  
et alimentaire

Strassen, le mardi 27 juin 2023

## Communiqué de presse

### Avertissement allergène : Nasi Goreng Boemboe de la marque Conimex Présence de l'allergène « crustacés (crevette) » non mentionné sur l'étiquette

L'Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire informe du rappel du produit suivant au Luxembourg :

Photo	
Nom	<b>Nasi Goreng Boemboe</b>
Marque	<b>Conimex</b>
Unité	95 g
Code barre	8711200403417
Date de durabilité minimale (DDM)	Tous les produits avec une date de péremption allant jusqu'en fin mai 2024 (Les produits dont la DDM est après juin 2024 ne sont pas concernés)

**Danger :** Présence de l'allergène « crustacés (crevette) » non mentionné sur l'étiquette

L'allergie alimentaire est une réaction anormale à une substance (appelée allergène) contenue dans un aliment. Suite à l'ingestion de cette substance, les personnes sensibles peuvent présenter des symptômes cliniques variés (p. ex : affections cutanées, oculaires, problèmes digestifs et respiratoires).

Les personnes qui ne sont pas allergiques ou intolérantes aux crustacés ne sont pas concernées par le rappel et peuvent consommer le produit sans restriction.

Le produit a été distribué par différents points de vente.

Source d'information : Notification de rappel

Communiqué par : Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire.

---